

Bernard DUPUY DENUS

Yvan LOUESSARD

Xavier PELLEGRIN

Sophie COLLIN

DES Gestion de Patrimoine

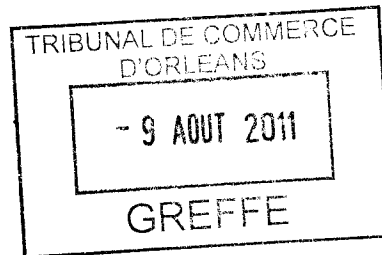
Notaires

Successeurs de Me Yves HOGREL



OFFICE NOTARIAL
62, rue d'Alsace-Lorraine
BP 2145 – 45011
ORLÉANS Cedex 1
Tél. 02.38.53.27.78
Télécopie 02.38.53.27.64
E-mail : ddip@notaires.fr

CERTIFICAT DE DEPOT DES FONDS



A6347

N/Réf : SC/LL
STATUTS SARL "BJM 45"

JE SOUSSIGNEE, Maître Sophie COLLIN, notaire à ORLEANS,

ATTESTE que, savoir :

Mon Etude est dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une SARL, dont la dénomination sociale est **BJM 45**, ladite société devant avoir un capital social de **TROIS MILLE EUROS (3.000 €)**, divisé en 300 parts, d'un montant nominal de 10 €. La société aura son siège social **JARGEAU (45150), 34, Grande Rue**, et l'objet social suivant :

- L'exploitation d'un fonds de commerce de bar, snack sur place ou à emporter, grattage.

Pour réaliser cet objet, la société peut :

- créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter, directement ou indirectement, tous établissements et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels ;

- obtenir ou acquérir tous brevets, licences, procédés et marques de fabrique, les exploiter, céder ou apporter, concéder toutes licences d'exploitation en tous pays concernant ces activités ;

- participer, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ;

- agir, directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers et soit seule, soit en association, en participation ou en société, avec toutes autres sociétés ou personnes physiques ou morales, et réaliser, directement ou indirectement, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, les opérations entrant dans son objet ;

- prendre, sous toutes formes, par tous moyens, directement ou indirectement, tous intérêts et participations dans toutes sociétés, groupements ou entreprises françaises ou étrangères, ayant un objet similaire ou de nature à développer ses propres affaires.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

~

Après avoir pris connaissance des statuts, enregistrés à la recette d'ORLEANS EST, le 13 juillet 2011, Bordereau 2011/1403, Case1, et notamment de l'article 7 relative à la répartition du capital social,

CONSTATE que la liste des futurs associés mentionne le nombre de parts souscrites et les sommes versées par chacun, et déposées sur un compte de la comptabilité de la "SCP Bernard DUPUY DENUS, Yvan LOUESSARD et Xavier PELLEGRIN, Notaires associés" ouvert au nom de la société en formation correspondant à la répartition ci-dessus énoncées, et formant un total de **TROIS MILLE EUROS (3.000 €)**.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation sur papier libre, pour servir et valoir ce que de droit.

A ORLEANS,
Le 22 juillet 2011.

